

Accueil > Bulletin officiel > Bulletin officiel nº 30 du 28 juillet 2022 > Enseignement privé



Édité par le MESR, le Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche publie des actes administratifs : décrets, arrêtés, notes de service, circulaires, avis de vacance de postes, etc. La mise en place de mesures ministérielles et les opérations annuelles de gestion font l'objet de textes réglementaires publiés dans des BO spéciaux.

Publication hebdomadaire (ISSN : 2110-6061)

< Retour au sommaire

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Renouvellement de la qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

NOR: ESRS2219641A

Arrêté du 30-6-2022 MESR - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 30 juin 2022, les établissements d'enseignement supérieur privés dont les noms figurent en annexe du présent arrêté obtiennent le renouvellement de leur qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général pour la durée indiquée dans l'annexe précitée.

Annexe

Établissements bénéficiant du renouvellement de la qualification d'EESPIG	À partir du	Jusqu'au
Esigelec	1/1/2023	31/12/2027
Institut catholique d'études supérieures de La Roche-sur-Yon	1/1/2023	31/12/2027
École d'ingénieurs généralistes - La Rochelle (EIGSI)	1/1/2023	31/12/2027
3IL	1/1/2023	31/12/2027
École de management de Normandie (EMN)	1/1/2023	31/12/2027
École supérieure angevine d'informatique et de productique (ESAIP)	1/1/2023	31/12/2027

< Retour au sommaire